

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE
Du 9 AVRIL 2026**

Monsieur Angla ouvre la séance à 17h45

Le quorum étant atteint, l'assemblée pourra délibérer valablement.

Madame SEGURA accepte le secrétariat de séance.

L'ordre du jour est :

- Compte-rendu du conseil d'administration du 10 février 2026
- Compte financier 2025
- Organisation DNB + Nouveautés
- Protocole d'évaluation du contrôle continu
- Voyage scolaire : Argeles Gazost ULIS – SEGPA
- Convention (Erasmus, FCPE, mise à disposition des locaux + Bourses aux fournitures, Hébergement, voyage à Argelès-Gazost)
- Questions diverses

Le compte-rendu du conseil d'administration précédent (du 10/02/2026) est accepté.

Votes exprimés

Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

RUBRIQUE I – VOYAGE SCOLAIRE : ARGELES-GAZOST (ULIS-SEGPA)

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Voyage scolaire à Argelès-Gazost avec les élèves de 4°3 SEGPA et les 4° et 3° ULIS. Projet mobilité

Commentaire / débat :

Le voyage scolaire se déroulera du 22 au 24 juin 2026 pour 14 élèves et 4 accompagnateurs.

Dans le cadre de leur projet mobilité, les moyens de transport sont les bus LIO Région et les navettes Lourdes-Tarbes. L'hébergement se fait à l'internat du lycée René Billères à Argeles-Gazost.

Le voyage est financé entièrement par la subvention du TER (Territoire Éducatif Rural), un don du FSE (Foyer Socio Éducatif) et les actions des élèves (vente de chocolats en décembre 2025) pour un montant total de 1 667€. Il n'est rien demandé aux familles.

Votes exprimés

Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

18 heures : arrivée de Madame Vignasse.

RUBRIQUE II – CONVENTION HEBERGEMENT AU LYCEE RENE BILLERES

Enoncé de la question ou du sujet abordé

Convention d'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de formation entre le lycée René Billères et le collège Pierre Mendès France

Commentaire / débat :

La convention est signée pour l'hébergement de deux nuits avec les repas et petits déjeuners. (22,10€ par élève et 27€ par adulte)

Votes exprimés

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

RUBRIQUE III – CONVENTION ERASMUS+

Enoncé de la question ou du sujet abordé

Convention de reversement de la subvention de l'agence nationale ERASMUS+ pour les actions de mobilité des collèges des Hautes-Pyrénées, membres du consortium.

Commentaire / débat :

C'est une convention signée entre le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, pilote du projet et le collège Pierre Mendès France. Elle a pour objet de définir les missions, engagements et modalités de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du programme Erasmus +.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le collège a pu échanger avec un établissement espagnol, l'institut Conde Sancho Garcia situé à Espinosa de los Monteros dans la province de Burgos.

Le fil conducteur était la Web radio. Les jeunes se sont exprimés sur les antennes radios locales en Espagne et en France. Les élèves ont été accueillis dans les familles et ont pu s'intégrer dans la culture locale. Des temps de cours, de loisirs et de visites étaient programmés pour enrichir le séjour et favoriser la pratique de la langue. Les jeunes espagnols ont pu découvrir l'observatoire du Pic du Midi, la Cité de l'Espace et le Château de Pau.

L'investissement de Madame LARROUY a été salué par tous.

Monsieur ANGLA et Monsieur DOUAT souhaitent reconduire le projet Erasmus+ mobilité l'an prochain et de l'étendre à une classe de SEGPA.

Votes exprimés

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

18h15 : Monsieur REY quitte la réunion.

RUBRIQUE IV – COMPTE FINANCIER

Enoncé de la question ou du sujet abordé : **ADOPTION DU COMPTE FINANCIER SANS RESERVE**

Commentaire / débat :

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée au titre de l'année 2025 par le Département était de 135 626,00 euros (+9 811,00 euros par rapport à 2024) dont 89 544,36 euros au service Administration et logistique (ALO) et 46 081,64 euros au service Activités Pédagogiques (AP).

Le budget a également bénéficié d'autres recettes comme les crédits d'état, taxe d'apprentissage, autres subventions du département...

Madame CAPELLE, agente comptable, constate que la situation financière du collège s'améliore. Le fonds de roulement, indicateur d'autofinancement, est en bonne évolution soit un fonctionnement de 49 jours.

Le fonds de roulement est le total des fonds à disposition, permettant à l'établissement de fonctionner en termes d'encaissements et de décaissements en relation avec les créances et les dettes et cela dans une perspective de court et de moyen terme (la coutume est de 60 jours de fonctionnement).

Votes exprimés

Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

Enoncé de la question ou du sujet abordé : **ACTE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le conseil d'administration pourra affecter ce résultat dans le compte de réserves. L'acte indiquera clairement les montants et les comptes de réserves unique 10681 (réserve du service général).

Commentaire / débat :

Il s'agit d'affecter le résultat positif d'un montant de 16 441,61 euros sur le compte de réserve unique de l'établissement.

Votes exprimés

Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

18h50 : Madame VIGNASSE quitte la réunion.

RUBRIQUE V – ORGANISATION DU DNB ET LES NOUVEAUTES

Enoncé de la question ou du sujet abordé : pour information les nouveautés pour le Diplôme National du Brevet 2026

Commentaire / débat : L'élève doit avoir une moyenne finale au moins égale à 10/20 pour obtenir le DNB. La moyenne finale se calcule comme suit : soit 40% du contrôle continu et 60 % des épreuves finales.

Le DNB n'est pas obligatoire pour le passage en seconde, qui continue d'être décidé en conseil de classe.

Une nouveauté pour les mathématiques (épreuve de 2 heures) : première partie de 30 minutes avec des exercices sur les automatismes, sans calculatrice et une seconde partie avec des exercices de résolution de problèmes et de raisonnement.

Les épreuves du DNB sont sur trois jours.

Le vendredi 26 juin 2026 de 9 heures à 12h15: épreuves de Français.

Le lundi 29 juin 2026 : de 9 heures à 11 heures : épreuves d'Histoire, géographie et EMC. Et de 13h30 à 14h30 : épreuves de sciences.

Le mardi 30 juin 2026, de 9 heures à 11 heures : épreuves de mathématiques.

RUBRIQUE VI – PROTOCOLE D'ÉVALUATION DU CONTRÔLE CONTINU COLLEGE

Pour information, un tableau récapitulatif sur le protocole d'évaluation du contrôle continu est à disposition sur l'ENT PMF, « Vies de l'établissement », « Conseil d'administration CLG PMF », « CA 2025-2026 », « Conseil sur le compte financier 9 avril 2026 », PJ.

RUBRIQUE VII – CONVENTION FCPE

Énoncé de la question ou du sujet abordé : **BOURSES AUX FOURNITURES SCOLAIRES (BAF)**

Commentaire / débat :

Le conseil local FCPE propose une action qui vise à proposer aux familles adhérentes à la FCPE (ou en cours d'adhésion) des fournitures scolaires à prix coûtant, des kits adaptés aux besoins pédagogiques.

Ce n'est pas à but commercial. Le conseil local FCPE souhaite mobiliser un peu plus les familles dans l'accompagnement pédagogique de leurs enfants.

Une réunion sera proposée aux enseignants afin de lister les besoins matériels.

Votes exprimés

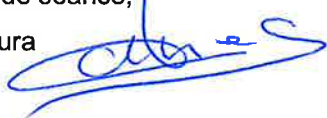
Pour :	7
Contre :	0
Abstention :	6

Pour information :

- Dans le projet contre le « Harcèlement » un banc nommé « le banc de l'amitié » a été peint par un artiste peintre. Il est installé dans la cour du collège. Ce projet est financé par le FSE.
- A l'occasion d'une réunion de dialogue de pilotage à la cité scolaire, l'Inspectrice académique des Hautes Pyrénées a félicité les équipes pédagogiques et les membres de la direction sur le fait que le collège est le plus attractif du département de part les activités proposées et de son enseignement et qu'au niveau départemental nous sommes les premiers sur l'indicateur d'accompagnement des élèves du collège de la 6^e à la 3^e.
- Concours d'éloquence à Saint Gaudens, c'est une élève de troisième du collège qui est arrivée première de sa catégorie.
- Suivi des travaux sur site : prévision de fin de travaux avec brise soleil et la gestion de l'air en octobre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt cette séance à 19h30.

Le Secrétaire de séance,
Christine Segura



Le Président,
Stephan Angla

